

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2020
COMPTE-RENDU

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 8.6.2020

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Budget Primitif 2020

Le conseil approuve et vote, à l'unanimité, le budget primitif 2020 présenté par Monsieur le Maire :

Budget Principal

| | |
|-----------------------------|-----------|
| - Section de fonctionnement | 818 539 € |
| - Section d'investissement | 714 193 € |

Budget Eau

| | |
|----------------------------|-----------|
| - Section d'exploitation | 182 235 € |
| - Section d'investissement | 44 989 € |

3. Taux d'imposition 2020

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition 2020 et de les fixer comme suit :

| | |
|--------------------|---------|
| - Foncier bâti | 2,31 % |
| - Foncier non bâti | 13,48 % |
| - C.F.E. | 20,47 % |

4. Tarifs de location de la salle polyvalente

Suite aux mesures sanitaires à mettre en place lors de rassemblements de personnes, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de facturer une participation forfaitaire de 15,00 € par location, en plus du montant de la location de la salle polyvalente, à compter du 11 mai 2020.

5. Acquisition de parcelles - Aménagement RD223

Pour permettre de réaliser l'aménagement piétonnier le long de la RD223, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir différentes parcelles d'une superficie totale de 97 m2 pour un montant de 14 550 €. Il autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

6. Remise de loyer - Restaurant La Cabane

Suite à la fermeture des restaurants durant la période de confinement, le Conseil Municipal décide d'octroyer au gérant du Restaurant La Cabane situé au Pla d'Adet la gratuité du 2^{ème} trimestre de loyer de l'année 2020.


7. Exonération droit de stationnement - Café St Germais

Suite à la fermeture des restaurants durant la période de confinement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder aux gérants du Café St Germais l'exonération du droit de stationnement dû pour la terrasse pour l'année 2020

Vignec, le 22 juillet 2020

Le secrétaire de séance,

Carole TOTARO



Le Maire,



Jean-Michel ISOART